

Conseil d'Administration de l'UDAF à Le Rheu



Le 10 septembre, les membres du Conseil d'Administration de l'UDAF se sont réunis à Le Rheu pour un CA délocalisé.

Ce fut l'occasion pour les administrateurs de rencontrer les locataires et l'équipe de la Maison-Relais de l'UDAF 35, récemment ouverte sur la commune de Le Rheu.

Ils ont pu échanger avec les locataires et les intervenants sociaux et visiter les appartements des résidents de la Maison Relais.

Réunions des bénévoles des Savoirs Solidaires



Les 5 et 12 septembre, les bénévoles des Savoirs Solidaires se sont réunis lors de deux réunions à Rennes et Saint-Malo.

Gilles MOREL, président et Marc LAURENT, directeur, accompagnés de plusieurs administrateurs ont rencontré les bénévoles présents pour faire le point sur le dispositif de lutte contre l'illettrisme et envisager l'avenir de cette action.



Le 8 septembre, Gilles MOREL a participé à un temps d'échanges sur la thématique « *Comment agir davantage en faveur de la jeunesse et des familles ?* » lors de l'évènement les Terres de Jim. (*plus grande manifestation agricole d'Europe en plein air*).

Du côté de l'UNAF

Communiqué de presse UNAF : « *Des approches partagées, des conditions de réussite à réunir* »



Le Président de la République a dévoilé en septembre la stratégie de lutte et de prévention contre la pauvreté. L'UNAF a participé activement à la concertation et aux travaux préparatoires de ce plan.

La stratégie finale met en avant certaines approches et propositions avancées par l'UNAF lors des travaux préparatoires :

- Impliquer les familles : orienter sur les enfants et les jeunes. L'UNAF a fait progresser l'idée que pour aider les enfants et les jeunes, il faut aider leurs familles, et ce, le plus tôt possible dans la vie de ces derniers.

- Agir par l'accès à l'emploi : le chômage et la précarité du travail sont les premières causes de pauvreté. L'UNAF affirme que la clé majeure du maintien ou de l'accès à l'emploi est l'amélioration de la conciliation vie familiale—vie professionnelle.

Pour lire le communiqué de presse de l'UNAF : [cliquez ici](#)

Frais d'accidents bancaires abusifs : On ne peut pas compter sur les banques !

Il y a un an l'UNAF et 60 Millions de consommateurs ont publié une enquête sur les pratiques abusives de certaines banques concernant les frais d'incidents bancaires.

Suite à cette première étude, l'ensemble des banques françaises se sont engagées à mieux protéger les clients fragiles. Dans cette nouvelle enquête, l'UNAF et 60 Millions de consommateurs révèlent qu'au moins deux réseaux bancaires français ont mis en place un système de facturation à l'encontre des clients rencontrant des difficultés financières, et aussi le fait qu'elles ne promeuvent pas l'offre « clients fragiles » aux personnes concernées.

Pour lire l'article sur le site de l'UNAF: [cliquez ici](#)

Communiqué de presse UNAF : « *Rapport sur la protection juridique des majeurs : un rapport pragmatique et ambitieux : au Gouvernement d'agir maintenant !* »

L'UNAF, qui a largement participé à la concertation, salue le remarquable travail réalisé malgré l'étendue et la complexité du sujet. Ce rapport est inédit : des propositions concrètes d'amélioration, une feuille de route précise, une dynamique positive et constructive. Le large consensus obtenu permet à tous les acteurs d'être mobilisés pour sa mise en œuvre. Aujourd'hui, il appartient au Gouvernement de se saisir de ce plan d'action pour qu'il ne reste pas un vœu pieux. Il faut un véritable pilotage qui passe par la nomination d'un délégué interministériel.

Pour lire l'ensemble du débat : [cliquez ici](#)

Agenda

- **Le 10 octobre** : Réunion de rentrée de Lire et faire lire à la Maison des Associations à Rennes
- **Le 16 octobre**: Assemblée Générale de l'UDAF et inauguration des locaux 1, rue du Houx à Rennes.
- **Le 19 octobre**: Table ronde « *Quelle actualité dans le secteur de la protection juridique des majeurs ?* » organisée par l'ADAGE à la Maison Internationale de Rennes.